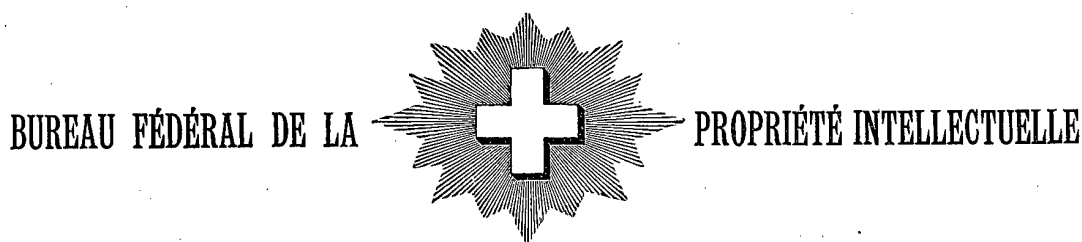


CONFÉDÉRATION SUISSE



EXPOSÉ D'INVENTION

N° 67035

6 janvier 1914, 8 h. p.

Classe 116 a

BREVET PRINCIPAL

FABRIQUE DES LONGINES FRANCILLON & C^{IE}, St-Imier (Suisse).

Astmomètre, c'est-à-dire montre permettant de déterminer facilement et rapidement le nombre des respirations dans l'unité de temps.

L'objet de la présente invention est un astmomètre, c'est-à-dire une montre permettant de déterminer facilement et rapidement le nombre des respirations dans l'unité de temps. Il comporte à cet effet un mouvement de chronographe avec une aiguille se déplaçant devant une graduation établie de façon telle qu'en arrêtant la marche de l'aiguille, lorsqu'un nombre donné de respirations a eu lieu depuis sa mise en mouvement, on trouve directement en regard de cette aiguille le nombre de respirations dans l'unité de temps.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de cette montre.

L'aiguille *a* du mouvement de chronographe de cette forme d'exécution fait, comme d'habitude, un tour en une minute et se déplace devant deux graduations *b*, *c* du cadran *d*. La première, *b*, est une graduation usuelle de montre chronographe en secondes et en cinquièmes de seconde et fait tout le tour de ce cadran *d*. La deuxième, *c*, au contraire, va seulement de la cinquième à la

trentième seconde de la première et présente des divisions irrégulières se rapprochant de plus en plus à partir de la division trente de *b* quand on va vers la division cinq et numérotées de 10 à 60 dans le sens opposé à celui de la rotation de l'aiguille *a*.

La graduation *c* est établie en prenant cinq comme nombre donné de respirations et la minute comme unité de temps. L'aiguille *a* étant au zéro de la graduation *b*, nous la mettons en marche et nous l'arrêtons après cinq respirations. Si celles-ci ont eu lieu en cinq secondes, cela fait soixante respirations par minute, nombre indiqué en *e*. Au cas où quinze secondes sont nécessaires pour les cinq inspirations et expirations, chacune dure trois secondes, c'est-à-dire il y en a vingt par minute, c'est ce que montre le nombre *f*. Enfin, lorsque cinq respirations prennent trente secondes, il y en aura deux fois plus en une minute: nombre *h*, etc. Nous voyons donc qu'en mesurant au moyen du chronographe le temps nécessaire aux cinq respirations, nous pouvons déterminer facilement et rapidement le nombre de respirations en lisant

la graduation en regard de laquelle l'aiguille *a* s'est arrêtée.

La graduation *c*, dont l'échelle peut être plus étendue que ce n'est le cas au dessin, peut être établie avec un nombre donné de respirations autre que cinq et avec une unité de temps différant de la minute.

Le cadran de la montre, objet de l'invention, peut porter encore d'autres graduations que celle correspondant aux respirations, par exemple une graduation permettant de lire rapidement et facilement le nombre des pulsations. D'autre part, la graduation *b* peut être supprimée ou remplacée par une autre.

REVENDEICATION:

Astmomètre, c'est-à-dire montre permettant de déterminer facilement et rapidement le nombre des respirations dans l'unité de temps, caractérisée en ce qu'elle comporte un mouvement de chronographe avec une aiguille se déplaçant devant une graduation établie de façon telle qu'en arrêtant la marche de l'aiguille, lorsqu'un nombre donné de respirations a eu lieu depuis sa mise en mouvement, on trouve directement en regard de cette aiguille le nombre de respirations dans l'unité de temps.

FABRIQUE DES LONGINES FRANCILLON & C^{IE}

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, Genève.

